

Échographie obstétricale

Document destiné à la clientèle



Votre médecin vous a prescrit une échographie obstétricale. Les renseignements contenus dans cette brochure ont pour but de vous informer et de vous préparer en vue de l'examen.

L'échographie obstétricale permet aux parents d'avoir un premier contact avec leur bébé. C'est d'abord et avant tout un examen médical qui permet de dater la grossesse et de rechercher des anomalies morphologiques du fœtus. Cette brochure vous informe sur l'échographie et sur les procédures à suivre lors de cet examen.

Qu'est-ce que l'échographie ?

L'échographie fait appel à l'utilisation des ultrasons qui ne peuvent être perçus par l'oreille humaine. En effet, nous utilisons une sonde qui émet des ultrasons. Lorsque ceux-ci réfléchissent sur un obstacle, ils reviennent à la sonde comme un écho. Ainsi, la sonde capte ces échos qui sont par la suite transformés par un système informatique sous forme d'images.

Pourquoi passer une échographie obstétricale ?

Cet examen médical complexe permet de vérifier le développement du fœtus, de détecter des malformations, des anomalies ou un retard de croissance et de s'assurer de la viabilité de l'embryon ou du fœtus. Il permet aussi de s'assurer que l'environnement du fœtus (liquide amniotique et placenta) est adéquat.

Faut-il une préparation particulière ?

- Pour passer cette échographie, il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Vous pouvez donc manger normalement avant.
- Toutefois, vous ne devez pas uriner 1 h avant votre rendez-vous, pour que votre vessie ne soit pas vide

Quelle est la préparation pour une amniocentèse ?

- Avant l'amniocentèse, vous passez une échographie.
- À la suite de cette échographie, vous devez vider votre vessie.
- Vous attendez ensuite dans la salle d'attente jusqu'à ce qu'une technologue vienne vous chercher.

L'échographie est-elle dangereuse ?

Il n'y a ni risque ni contre-indication. Les ultrasons ne présentent aucun danger pour vous et pour votre bébé.

Est-il possible d'avoir une vidéocassette ou une photo ?

- **Vidéo** : Les échographies ne sont pas enregistrées sur vidéocassette, et il est interdit de filmer durant l'examen.
- **Photo** : Vous pouvez obtenir une photo du fœtus. Par contre, sa position peut influencer sur la qualité de la photo.

Qui peut m'accompagner ?

Vous pouvez être accompagnée par votre conjoint ou par un proche. Toutefois, comme l'échographie obstétricale est un examen complexe qui doit se dérouler dans le calme, les enfants de moins de 5 ans ne sont pas admis dans les salles.

Durant l'examen, vous pouvez laisser vos enfants à la halte-garderie de l'hôpital.

Où? Au 1^{er} étage du bloc 2.

Quand? De 8h30 à 12 h et de 13h30 à 15h45.

Quels sont les frais? Les frais sont de 3\$.

Quelle est la procédure ?

L'échographie obstétricale dure de 15 à 30 minutes pour une grossesse unique (un seul fœtus) et plus longtemps pour une grossesse gémellaire (deux fœtus) ou multiple (plus de deux fœtus). Elle est effectuée soit par un radiologue, soit par un médecin résident ou une technologue en radiologie toujours assisté d'un radiologue. Ce dernier répondra à toute question d'ordre médical et le personnel, aux questions d'ordre général.

Protocoles d'examen

Selon le nombre de semaines de grossesse, trois protocoles sont appliqués:

1^{er} trimestre (de 0 à 15 semaines)

À cette étape, l'échographie a pour but de déterminer le nombre de fœtus, leur âge et leur viabilité. Une étude morphologique limitée est également faite. Pour ce qui est de la clarté nucale, elle est effectuée entre la 11^e et la 14^e semaine. Elle consiste à mesurer la nuque du fœtus pour établir le risque d'une trisomie ou d'une malformation.



2^e trimestre (de 15 à 26 semaines)

Cette deuxième échographie, qui a lieu entre la 18^e et la 21^e semaine de la grossesse, vise à étudier la morphologie du bébé. Plusieurs mesures sont prises pour s'assurer que sa croissance est harmonieuse, détecter des malformations ou rechercher tout signe indiquant un risque d'anomalie chromosomique (comme la trisomie 21). Le contenu utérin ainsi que les annexes seront également étudiés.



Sexe fille



Sexe garçon

3^e trimestre (de 26 à 40 semaines)

Au troisième trimestre, c'est surtout la croissance du bébé qui est évaluée. Sa position et son poids ainsi que la position du placenta sont vérifiés en prévision de l'accouchement. Certaines malformations tardives peuvent également être diagnostiquées.



Foetus à 10 semaines



Foetus à 13 semaines



Coeur à 19 semaines



Abdomen à 32 semaines



Main



Pied

L'échographie par voie endovaginale

Dans certains cas, le radiologue peut juger nécessaire de procéder à une échographie par voie endovaginale. Il introduit alors une sonde adaptée dans le vagin, qui permet de mieux visualiser l'embryon, les ovaires et l'utérus. Cet examen n'est pas douloureux et se fait malgré des saignements.

Où se déroule l'examen?

Lorsque vous arrivez à l'hôpital Sainte-Justine, vous devez vous rendre au 1^e étage, bloc 9 et vous présenter à la réception. Vous pouvez prendre rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13 h à 16 h en composant le 514 345-4632.

Mode de fonctionnement

Vous devez d'abord vous présenter à l'accueil en ayant en main :

- votre carte d'hôpital ;
- votre carte d'assurance maladie ;
- l'ordonnance du médecin.

Vous n'avez ensuite qu'à vous asseoir dans la salle d'attente pour être à même d'entendre votre nom quand on vous appellera. Si la personne qui vous accompagne doit s'absenter, veuillez en aviser la responsable à la réception et lui indiquer le numéro de salle qui vous a été attribué.

Note : *Les horaires sont généralement respectés. Cependant, certains types d'examen doivent être priorités, ce qui peut occasionner des retards. La réception ne peut donc pas vous renseigner sur la période d'attente.*

CHU Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931

www.chusj.org

Vous avez des questions ?
Notez-les avant de les oublier.
Il nous fera plaisir d'y répondre le jour de l'examen.

Approuvé par le département d'imagerie médicale

Collaborateurs :

Marie Caouette, *TIM*, Karine Gignac, *TIM*, Hélène Nadeau, *TIM*, Andrée Grignon, *M.D.*

Révision :

Chantal Laverdière, *TIM*

Grahisme : Norman Hogue, *Communications et affaires publiques*

Impression : Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

F-1 GRM30004765 (rév.08-2016)